

# **Brightening Grout Cleaner**

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Brightening Grout Cleaner

Autres moyens d'identification

: Sans objet

: nettoyant sols

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

Utilisation recommandée

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Inc.

4050 Corporate Dr., #100

Grapevine, Texas USA 76051-2326

1-866-999-7484

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-866-897-8061 (US/Canada), 952-852-4656 (outside US)

Date d'émission : 11/13/2024

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification SGH

Irritation de la peau : Catégorie 2 Irritation occulaire : Catégorie 2A

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste:

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Enlever les

Autres dangers : Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

931408 1 / 9

# Brightening Grout Cleaner

Substance pure/mélange Mélange

**Nom Chimique** No. CAS Concentration (%)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium 25155-30-0 1 - 5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5 1 - 5 éthylène diamine tetra acétate 64-02-8 1 - 5 1310-73-2 hydroxyde de sodium 0.1 - 1

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les

yeux

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis

médical/ Consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

# SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Movens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

931408 2/9

# Brightening Grout Cleaner

# SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible. (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

## **SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

: 0 °C à 50 °C Température d'entreposage

# SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	TWA (Inhalable fraction and vapor)	10 ppm	ACGIH
sodium hydroxide	1310-73-2	Ceiling	2 mg/m3	ACGIH
		Ceiling	2 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	2 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

931408 3/9

# **Brightening Grout Cleaner**

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de

la peau exposée soigneusement après manipulation.

# **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : clair, incolore
Odeur : de solvant

pH : 11.8 - 13.4, (100 %)

Point d'éclair : Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.03 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

931408 4 / 9

# **Brightening Grout Cleaner**

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Acides

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie, consulter la section 5

## **SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau : Provoque une irritation de la peau.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les Ingestion

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

## Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Irritation

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

**Toxicité** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : > 200 mg/l

Toxicité aiguë par inhalation Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

peau

Corrosion et/ou irritation de la : Donnée non disponible

931408 5/9

# **Brightening Grout Cleaner**

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité
Effets sur la reproduction

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité

Donnée non disponibleDonnée non disponibleDonnée non disponible

STOT - exposition unique :
STOT - exposition répétée :
Toxicité par aspiration :

: Donnée non disponible

## **SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Effets sur l'environnement

: Nocif pour les organismes aquatiques.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Toxicité pour les algues

ies : Donnée non disponible

**Composants** 

Toxicité pour les poissons

: Dodécylbenzènesulfonate de sodium

96 h CL50 Poissons: 3.2 mg/l

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 96 h CL50 Poissons: 1,300 mg/l

éthylène diamine tetra acétate 96 h CL50 Poissons: 121 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: éthylène diamine tetra acétate

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 140 mg/l

hydroxyde de sodium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 40 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : éthylène diamine tetra acétate

72 h CE50 Plante aquatique: > 100 mg/l

Persistance et dégradabilité

Biodégradable

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

931408 6 / 9

# **Brightening Grout Cleaner**

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## **SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

# **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

# SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000	20166

# Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Corrosion ou irritation cutanée

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

931408 7 / 9

# **Brightening Grout Cleaner**

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5 1 - 5 % 2-butoxyéthanol 111-76-2 0.1 - 1 %

## Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

#### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
Dodécylbenzènesulfonate de	25155-30-0	Agent nettoyant	Not Applicable
sodium			
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	Solvent	Not Applicable
éthylène diamine tetra acétate	64-02-8	Agent nettoyant	Not Applicable
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Agent nettoyant	20
Surfactant	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
2-butoxyéthanol	111-76-2	Solvent	20
Silicate	Réservé	Filmogène	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

## Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

## Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

## Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

# Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

#### Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

# Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

## Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

# Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

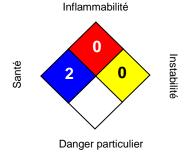
non établi(e)

# SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

931408 8 / 9

# **Brightening Grout Cleaner**

#### NFPA:



#### HMIS III:

SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 11/13/2024

Version : 1.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

931408 9 / 9